

Les crédits

était confronté à certains des défis auxquels sont confrontés l'Europe et les États-Unis.

J'espère que le député ne préconise pas la fermeture de toutes les industries de défense au Canada, parce qu'elles emploient des milliers de travailleurs. Nous sommes conscients de la nécessité d'avoir des industries militaires au Canada et nous en avons qui comptent parmi les meilleures au monde, y compris à London, en Ontario, où on en trouve beaucoup.

Nous avons d'excellentes industries au Québec ainsi qu'en Colombie-Britannique. Elles jouent un rôle utile. Personne ne sait, cependant, si ce rôle sera encore utile dans 10 ou 15 ans. Je renvoie le député à notre livre rouge où nous disons, je crois, que la reconversion des industries militaires comporte trois éléments. Premièrement, la redéfinition de la politique de défense du Canada et du rôle des militaires. Comme nous le savons, il y a actuellement des consultations qui serviront de base à l'élaboration d'une nouvelle politique de défense. Deuxièmement, la rationalisation de l'infrastructure liée à la défense, ce qui nécessite que nous recherchions des moyens d'aider les industries militaires et les collectivités et les travailleurs qui en dépendent. Je l'ai dit, ces travailleurs sont hautement spécialisés et ont des emplois bien rémunérés. Troisièmement, la reconversion des bases industrielles du secteur, pour que les industries touchées soient moins dépendantes des ventes de matériel militaire. Je crois que cela est important. Nous ne pouvons pas tout simplement nous débarrasser de ces industries et de ces travailleurs. Nous devons collaborer avec les entreprises du secteur pour trouver de nouvelles applications commerciales à la technologie de pointe qu'elles utilisent et mettre à profit les qualifications de leurs travailleurs.

Le député ne doit pas non plus perdre de vue, comme j'ai voulu le faire ressortir dans mon discours, que certaines entreprises du secteur produisent de l'équipement et des pièces qui ne servent pas uniquement dans le domaine militaire, mais aussi dans le domaine civil. Nous devons donc faire en sorte que le Canada puisse affronter la nouvelle économie mondiale en comptant sur les emplois hautement spécialisés et sur la technologie de pointe des industries militaires.

Nous sommes prêts à collaborer avec tous les députés pour donner des emplois aux Canadiens.

M. Jack Frazer (Saanich—Les Îles-du-Golfe): Monsieur le Président, au nom du whip du Parti réformiste, je signale à la Chambre que, conformément au paragraphe 43(2) du Règlement, les députés de notre parti qui discuteront de cette motion partageront leur temps de parole.

• (1330)

Avant de parler de la motion, j'aimerais revenir sur certaines observations qu'a faites plus tôt le député de Beauharnois—Salaberry. Il a déploré que le Comité mixte permanent de la défense n'étudie pas le problème dont il est fait état dans la motion d'aujourd'hui.

Je voudrais dire clairement que, à mon avis, le rôle du Comité mixte permanent de défense est de déterminer ce que les Canadiens attendent de leur ministère de la Défense. Le député dit, à juste titre, que les membres du comité vont partout au Canada. Nous nous déplaçons effectivement d'un océan à l'autre. Nous nous rendons dans toutes les capitales pour entendre le témoi-

gnage de Canadiens spécialistes des questions liées à la défense et aussi pour parler à de simples citoyens qui veulent faire part de leurs vues sur le sujet.

Nous allons également en Europe et aux États-Unis pour déterminer, avec les organismes concernés, l'importance de la contribution militaire du Canada à leurs plans ainsi que nos plans concernant la défense mutuelle et, bien entendu, la sécurité.

Nous voulons surtout établir des critères pour ajouter à la sécurité dans le monde et, partant, pour accroître la capacité commerciale et industrielle du Canada dans le monde entier.

J'estime que la motion du député d'Hochelaga—Maisonneuve est essentiellement une demande d'augmentation des fonds à l'appui de la reconversion industrielle. À mon avis, cette motion comporte un aspect militaire, mais il est mineur. Il s'agit essentiellement d'une question touchant l'industrie.

Je vais parler de l'aspect militaire un peu plus tard, mais pour l'instant, j'aimerais parler de l'aspect industriel. Le Programme de productivité de l'industrie du matériel de défense, programme en vertu duquel le gouvernement fédéral verse environ 200 millions de dollars à diverses industries militaires pour favoriser les activités de recherche et de développement et les aspects liés à la défense, est en place depuis un certain temps.

En fait, durant la campagne électorale, le Parti réformiste s'est prononcé contre ce programme parce que, à son avis, si l'industrie privée et les particuliers ne voyaient pas l'intérêt d'investir dans de tels programmes, il n'y avait aucune raison que les contribuables canadiens le fassent.

Depuis mon élection, un certain nombre de représentants de ces industries m'ont contacté et m'ont signalé qu'il existe une excellente raison de le faire. De bonnes modalités de remboursement sont en fait prévues. Je l'accepte et je suis disposé à réexaminer la situation, mais je sais aussi que, dans certains cas, des sommes ont été accordées pour des projets très douteux et qu'une part importante des fonds est tout simplement disparue et n'a jamais été remboursée au gouvernement canadien.

Les industries militaires s'étendent à un grand nombre de secteurs, dont l'aérospatial, l'électronique, la construction de navires, la construction d'aéronefs et leurs nombreuses composantes, l'aviation et les communications, surtout en matière de commande et de contrôle pour ce qui est du secteur de la défense, tous des domaines que l'on peut aussi retrouver dans les industries civiles.

Un bon nombre de ces entreprises entretiennent des liens internationaux qui leur donnent accès à des technologies regroupées et à des marchés mondiaux. Une très grande partie de l'industrie canadienne de pointe est née de projets de recherche et de développement ou encore d'approvisionnement pour la défense. Elle consiste en 800 entreprises qui emploient plus de 60 000 personnes et qui sont très actives dans les industries liées à la défense au Canada.

Avant-hier, l'Association canadienne de préparation à la défense a présenté un mémoire au comité mixte permanent. Elle représente une soixantaine de sociétés. Ses porte-parole ont parlé des grands progrès accomplis dans le domaine de la reconversion.

Représentant un grand nombre d'entreprises oeuvrant dans ce domaine, l'Association des industries aérospatiales du Canada